

CAP SUR NOS FAMILLES

POUR UN QUÉBEC MODERNE ET RESPONSABLE

COALITION AVENIR QUÉBEC

SOMMAIRE

CAP SUR NOS FAMILLES : UNE VISION D'AVENIR

Ce ne sont pas les études qui manquent sur la problématique du modèle québécois. Si on résumait la situation de nos finances publiques, voici une série de réalités et constatations factuelles majeures.

En termes de PIB par habitant, alors que nous étions dans la moyenne de l'OCDE il y a 30 ans, nous faisons maintenant partie du peloton de queue : l'Ontario nous devance de 12 %, le Canada de 17 % et les États-Unis de 43 %.

Nos dépenses publiques en % du PIB sont 25 % plus importantes qu'en Ontario, et 22 % plus importantes que pour l'ensemble du Canada.

Au cours des 12 dernières années, les dépenses publiques totales en dollars constants ont augmenté de 21 % au Québec, reflétant l'ajout de nombreux programmes et engagements.

Dans les 20 années précédant et se terminant en 2009, au seul chapitre des services sociaux, la dépense par habitant en dollars constants de 2002 est passée de 1 695 \$ à 2 746 \$ pour une hausse réelle de 62 %.

Nos déficits sont maintenant largement de nature structurelle, en d'autres mots, ils ne sont pas tributaires d'une récession passagère comme en 2008.

L'équilibre financier de l'État québécois est hautement dépendant des transferts fédéraux qui sont de 16,7 G\$ en 2013-14, dont 7,8 G\$ au seul titre de la péréquation qui grimpera à 9,3 G\$ en 2014-15. C'est presque le quart des revenus totaux

du gouvernement du Québec, et ces montants ne sont non seulement pas garantis mais démontrent la précarité de l'économie québécoise.

Nos projections de déficits suivent une trajectoire qui est non seulement ascendante mais qui va aller en s'accélération, notamment à cause de phénomènes démographiques, dont le vieillissement de la population.

Le poids de la fiscalité québécoise est nettement supérieur à celui de ses voisins nord-américains ; 1,11 fois celui de l'Ontario, 1,15 fois celui du Canada, et 1,61 fois celui des États-Unis.

La fiscalité québécoise a atteint un seuil qui n'est pas acceptable et qui n'est pas viable, ce qui rend le Québec ni attrayant ni compétitif à ce chapitre, mettant particulièrement à risque les éléments les plus mobiles et les plus essentiels à nos futures entrées fiscales.

Les familles, particulièrement de la classe moyenne, sont étouffées par les taxes et impôts et ont besoin, non seulement d'un répit, mais d'un renversement de tendance.

Malgré les dépenses consenties, il y a un problème d'accessibilité aux services, particulièrement en santé.

Le Québec doit absolument remonter la pente en termes de croissance de son PIB. À cette fin, la Coalition Avenir Québec a présenté le *Projet Saint-Laurent*, un projet de développement économique porteur, qui capitalise sur nos forces et sur nos atouts naturels.

Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec fait les choix suivants pour son premier mandat de 4 ans, afin de lancer le processus qui permettra de remettre le Québec sur les rails d'un avenir prometteur :

- Atteinte du déficit zéro et réduction progressive de la dette en pourcentage du PIB.
- Abolition de la taxe santé pour les contribuables qui gagnent moins de 45 000 \$ par année, effective le 1^{er} janvier 2015.
- Abolition de la taxe santé pour les autres contribuables, effective le 1^{er} janvier 2016.
- Abolition de la taxe scolaire pour les particuliers, en deux étapes : un premier 50 % au 1^{er} janvier 2017 et l'autre 50 % au 1^{er} janvier 2018.
- Un ambitieux programme de modernisation de l'État et une revue de nos pratiques de gestion afin de nous attaquer aux objectifs de l'efficacité de l'État et de l'accessibilité aux services.

Comme l'atteinte du déficit zéro pose problème année après année, il est évident qu'en plus d'optimiser et d'améliorer nos façons de faire, certains choix additionnels doivent être faits. Des choix courageux, autant pour les revenus que pour les dépenses, ce qu'aucun gouvernement récent n'a su faire.

Nos choix pour un premier mandat

Effectifs de la fonction publique

Geler jusqu'en 2017 l'effectif total du secteur public au niveau de 2013, soit approximativement 570 000 postes², ce qui évitera la création prévue d'environ 35 000 postes, pour des économies de plus de 5 G\$ sur 4 ans. Mais ce gel n'est pas uniforme pour tous les secteurs ou catégories de postes.

Pour toute la fonction publique³ à l'exclusion des secteurs de la Santé et de l'Éducation :

- Gel de création de nouveaux postes
- Remplacement d'un seul départ à la retraite sur trois

Pour les secteurs de la Santé et de l'Éducation, et seulement pour les postes de type cadres, administratif et soutien :

- Gel de création de nouveaux postes
- Remplacement d'un seul départ à la retraite sur trois

Pour les secteurs de la Santé et de l'Éducation, il y aura une croissance réelle des effectifs dans les postes dits de première ligne.

Revenus

Rediriger 450 M\$ provenant de la révision des crédits d'impôts et subventions aux entreprises la première année.

Dépenses

Éliminer 276 M\$ des nouveaux programmes du gouvernement du Parti Québécois.

Efficacité

Meilleures pratiques de gestion en Technologies de l'information (TI) et révision en profondeur des projets jusqu'à la finalisation d'un plan détaillé global pour les TI livrable le 31 décembre 2014 :

- Geler/différer 200 M\$ la première année sur le portefeuille de 2 G\$ à 3 G\$ de projet en cours
- Économiser/différer 100 M\$ ou 5 % la première année sur le 2 G\$ en dépenses d'opérations

² ETC – équivalents à temps complet

³ Fonction publique, Agence du Revenu du Québec, Sociétés d'États et organismes non liés

Gain au niveau des approvisionnements

- Économies annuelles récurrentes des achats de produits et services contractuels, pour des gains de 250 M\$ pour la première année

Corruption

- Récupérer 200 M\$ la première année des sociétés qui ont fraudé le gouvernement

Réexamen des pratiques budgétaires et règles régissant le secteur de la santé :

- Financement axé sur le patient pour une plus grande efficacité et des meilleurs services
- Réorganisation administrative des unités centrales de direction et de gestion ministérielle
- Universalité en santé mais examen de la mixité public/privé par un projet pilote

Moderniser l'État

- Gestion des dépenses de santé et services sociaux
- Processus budgétaire à transformer
- Instaurer un processus de réévaluation de programmes
- Doter le Québec d'un État moderne et d'un gouvernement ouvert

Un autre changement qui est absolument essentiel concerne la perspective et l'attitude dont doit faire preuve l'État à l'égard des citoyens. Nous sommes tristement ancrés dans une philosophie archaïque où le gouvernement fonctionne de façon opaque et où l'information n'est, par défaut, ni rendue publique, ni facilement disponible. On ne partage que ce que l'on est forcé de révéler, ou ce qui fait l'affaire du gouvernement. Il est impératif de complètement inverser ce modèle pour créer un État résolument «2.0». D'ailleurs plus les processus sont ouverts, moins il reste de place pour le fléau de la corruption; l'opacité et le secret forment le terreau de base de la corruption. À cet égard, les expériences menées ailleurs dans le monde ont été immensément positives, avec, à moyen et long terme, des effets importants et significatifs qui ont même causé de bonnes surprises.

Les principes essentiels qui dicteront notre conduite

Mettre en place une gestion publique responsable, transparente et efficace, qui donne priorité au dialogue et à la participation des citoyens, qui les entend et qui s'adapte à leurs préoccupations.

Transformer la structure étatique en la rendant imputable d'objectifs de performances explicites et quantifiés.

Rendre toute l'information systématiquement publique, le plus tôt possible. Ne garder confidentiel que ce qui doit l'être absolument.

Maximiser l'utilisation des technologies modernes de diffusion de l'information.

Donner accès à l'information brute (Open Data) permettant ainsi une éclosion de créativité de la part d'entrepreneurs qui pourront y trouver des opportunités rencontrant les besoins des citoyens.

Toutes les mesures précédentes ne sont que le début d'un processus de modernisation de notre modèle étatique afin d'en faire un modèle qui colle mieux aux réalités d'aujourd'hui. Il devra être viable et assurer une équité intergénérationnelle tragiquement déficiente à l'heure actuelle. Dès le début de son premier mandat, la Coalition Avenir Québec, demandera à un groupe d'experts non-partisans, de présenter des recommandations pour des modifications à notre modèle de société portant sur les domaines de la fiscalité des individus, des entreprises ainsi que de la tarification des services. Tous les changements découlant de ses recommandations ne seraient implantés que dans un second mandat suite à une nouvelle élection générale.

Ces changements viseront à favoriser plus d'investissements privés, la création d'emplois de qualité tout en rendant plus équitable et accessible notre modèle québécois pour l'ensemble de ses participants. Ces modifications seraient la base de la mise à jour de notre modèle économique pour retrouver une prospérité durable dans la prochaine décennie.

Tableau 1 — Effets sur les revenus et les dépenses du cadre financier de la Coalition Avenir Québec
(en millions de dollars)

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Solde budgétaire selon le Plan budgétaire de 2014-2015	(1 750)	0	0	0
1. Mesures affectant les revenus du gouvernement				
Révision des crédits d'impôts et subventions aux entreprises	450	0	0	0
Indexation des tarifs des services de garde	5	13	27	27
Lutte à la corruption	200	100	0	0
Effets des revenus provenant des allègements fiscaux	35	84	139	202
Total des effets sur les revenus	690	197	166	229
2. Plan de réduction des dépenses du gouvernement				
Révision des dépenses en informatique	300	250	0	0
Réduction de la croissance de la main-d'œuvre	521	1 091	1 704	2 315
Effets fiscaux nets de la politique de réduction de la croissance de la main-d'œuvre	(38)	(59)	(96)	(142)
Bonification des conditions de travail / imputabilité	0	(92)	(95)	(97)
Révision de la politique économique	276	0	0	0
Optimisation de l'approvisionnement	250	250	250	250
Total des effets du plan de réduction des dépenses	1 309	1 440	1 763	2 326
Sous-total (sections 1 et 2)	1 999	1 637	1 929	2 555
Marge de manœuvre	249	1 637	1 929	2 555
3. Mesures affectant la pression fiscale et tarifaire				
Élimination de la taxe santé	(69)	(390)	(745)	(767)
Annulation de la hausse des tarifs des services de garde	(32)	(90)	(125)	(130)
Annulation partielle de la hausse des tarifs d'Hydro-Québec / baisse des revenus selon la décision de la Régie de l'énergie	(89)	(165)	(172)	(178)
Élimination de la taxe scolaire	0	0	(724)	(1 498)
Total des effets affectant la pression fiscale et tarifaire	(190)	(645)	(1 766)	(2 573)
Provisions additionnelles	(100)	(400)	(250)	(100)
Autres réconciliations	41	(62)	87	118
Élimination de l'écart à résorber du Plan budgétaire 2014-2015	0	(530)	0	0
Solde budgétaire après les politiques de la CAQ	0	0	0	0

Tableau 2 — Valeur des mesures proposées selon l'horizontal temporel (en millions de dollars)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Total
Attrition du secteur public	521	998	1 609	2 218	5 346
Allègements fiscaux	(188)	(608)	(1 695)	(2 486)	(4 976)
Façon de faire (informatique, approvisionnement, Remboursez-nous)	750	600	250	250	1 850
Crédits d'impôts	450	0	0	0	450
Dépenses de programmes	276	0	0	0	276
Total	1 809	990	164	(18)	2 946

